

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 12/12/2013

Présents : M. M. Dombret, Bourgmestre;
Mme. L. Delathuy, Conseillère communale, Présidente
MM. D. Servais, D. Lerusse et F. Caprasse Echevins;
Mmes. M. Kinnart, , C. Wollseifen, A. Cardyn, M. Bollinne, J. Pirson; MM. C.
Linsmeau, Y. Fallais, P. Vanesse, Conseillers ;
Mme. L. COLLIN, Directrice Générale

Le Conseil communal,

Objet 01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 14/11/2013

Le procès-verbal de la séance du 14/11/2013 a été approuvé à l'unanimité.

Objet 02. Renouvellement de concessions.

Demandeur	Cimetière	N°	Nom concession	Date de demande
Mme Marie-Joëlle Vanckerkhove Rue Marion Sonet,6 à 4357 Faimés	Boëlhe	0115	Marie Antoinette Teghem	21/11/2013

Objet 03. Acquisition d'un bien immobilier

Considérant que le site du tir du Geer, immeuble à usage d'habitation et de commerce, annexes et terrain, sis à Geer (Ligney), rue Auguste Lambert, 17, cadastré 6^{ième} division section A, n° 132N, pour une contenance de 22 ares 36 centiares, est proposé à la vente pour le prix de 80.000 Euros;

Considérant que ce bien appartient aux conjoints Dethier;

Considérant que cet immeuble est idéalement situé au cœur du village de Ligney;

Considérant que le terrain faisant partie de la propriété est repris en zone d'habitat à caractère rural;

Considérant que des activités de tirs sont effectuées sur ce site et que ces activités sont dûment autorisées;

Considérant qu'il existe un appartement inscrit dans notre plan d'ancrage 2014-2016;

Considérant qu'il résulte d'une attestation établie en date du 03/12/2013 par Maître DUMONT, Notaire, à Waremme, que le dit bien peut être estimé à la somme globale de 80.000 Euros;

Vu la circulaire du 20/07/2005 de Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures et de la Fonction Publique relative aux acquisitions d'immeubles par les communes notamment;

Vu la circulaire ministérielle du 22/11/1922 relative à l'exonération des droits d'enregistrement et de transcription en matière d'acquisition d'immeubles pour cause d'utilité publique;

Vu l'article L 1122-30 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation;

A l'unanimité,

DECIDE,

Article 1^{er}. L'immeuble à usage d'habitation et de commerce, annexes et terrain, sis à Geer (Ligney), rue Auguste Lambert, 17, cadastré 6^{ième} division section A, n° 132N, pour une contenance de 22 ares 36 centiares, sera acquis, pour cause d'utilité publique, pour le prix de 80.000 Euros.

Article 2. La dépense à résulter de cet achat sera imputée au service extraordinaire du budget 2014.

Objet 04. BUDGET CPAS EXERCICE 2014 - approbation

Vu le budget du CPAS pour l'exercice 2014;

Vu la décision du Comité de Concertation entre la commune et le CPAS en date du 02/12/2013 ;

Vu la délibération du conseil de l'action sociale en date du 05/12/2013, approuvant le budget du CPAS pour l'exercice 2014

APPROUVE, à l'unanimité

Le budget pour l'exercice 2014 du CPAS qui se clôture comme suit :

Recettes ordinaires: 620 782,17€

Dépenses ordinaires: 620 782,17€

Recettes extraordinaires: 32 248,49€

Dépenses extraordinaires: 21 500,00€

Excédent : 10 748,49€

Intervention communale : 210 605,68€

Objet 05. Budget communal 2014

Vu le budget communal pour l'exercice 2014;

Vu l'avis des membres de la commission du budget conformément à l'article 12 de l'arrêté royal du 02/08/1990 ;

APPROUVE, par 10 voix pour, 3 voix contre, (M. Bollinne, J. Pirson et Y. Fallais)

Le budget pour l'exercice 2014 qui se clôture comme suit :

Recettes ordinaires :	4 980 651,61 €
Dépenses ordinaires :	3 495 714,37 €
BONI	1 484 937,24 €

Recettes extraordinaires :	2 420 684,59€
Dépenses extraordinaires :	2 313 099,72€
BONI	107 584,87€

La présente délibération sera communiquée aux autorités de tutelle pour disposition.

Objet 06. Octroi des subsides et subventions : année 2013

Vu les articles L3331-1 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relatifs à l'octroi et au contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces ;

Attendu qu'il convient d'aider financièrement les groupements sportifs, de jeunesse, les pensionnés et autres de la commune ;

Attendu que les associations et groupements ont pour but de promouvoir l'intérêt général en organisant des activités de type sportif, musical, culturel pour l'ensemble de la population (bambins, jeunes, personnes âgées...)

Considérant qu'il s'agit de petits comités actifs dans la vie socio-culturelle et sportive de la commune de Geer et donc qu'il est important de les soutenir ;

Attendu que pour bénéficier d'une subvention, les associations sont tenues de remplir un formulaire reprenant les coordonnées de l'association (Président, trésorier, secrétaire n° compte bancaire sur lequel verser la subvention).

Considérant que le Collège communal a exercé son contrôle conformément aux dispositions du Code sur ces subventions excédant 2500,00 € notamment celui relatif au bilan annuel de ces associations ;

Attendu qu'un subside exceptionnel est accordé au TC AVANTAGE Geer pour un montant de 10000€ pour le remplacement du revêtement du terrain de tennis.

Les bénéficiaires sont dispensés de remettre leurs bilan et comptes à l'exception de la de l'asbl La Pouponnière dont la subvention est destinée aux frais de fonctionnement et de personnel de celle-ci.

Considérant que les crédits sont inscrits au budget pour l'exercice 2013.

DECIDE, à l'unanimité

Article 1. D'accorder les subsides et subventions pour l'exercice 2013 selon le tableau qui restera annexé à la présente décision.

Subsides

N°	DENOMINATION ASSOCIATION	Date délibération octroi du subside	Comptes	Personnes responsables	Dispositions imposées au bénéficiaire ou dont il a été exonéré	DESTINATION DU SUBSIDE	Montant, €	Article budgétaire	Pièce reçues (liées à la demande)
1	Concours de Hesbaye	idem	103-1024725-96	M. Alex Lange		Participation - soutien à l'organisation	750,00	620/33202	Rapport d'activités
2	Comité des parents de Boëlhe	idem	340-4109368-16	M. J.P.Nicolas		Organisation d'activités- accueil aux nouveaux arrivés	200,00	762/33202	Rapport d'activités
3	Comité Da'ï baba de Ligny	idem	340-4105354-61	M. Roger Hellas		Organisation d'activités - fête villageoise	200,00	762/33202	Rapport d'activités
4	Comité des fêtes de Hologne	idem	001-5335209-91	M. C. Linsmeau		Organisation d'activités - fête villageoise	200,00	762/33202	Rapport d'activités
	Comité des fêtes du village de l'épouvantail	idem	BE50 063220964518	M. J. Wanten		Organisation d'activités - fête villageoise	200,00	762/33202	Rapport d'activités
5	Aide au Bénin	idem	B0061 01001 001834630003 34 BCA Bénin	M. E. Kekele		Jumelage avec Dangbo	600,00	7629/33202	Rapport d'activités
6	Vélo-Club de Geer	idem	340-0858570-81	M. Michel Linckens		Participation aux activités - fête villageoise	150,00	764/33202	Rapport d'activités
7	ASBL Complexe sportif (stage)	idem	340-1557082-76	M. D. Lerusse		Participation aux activités - organisation stages	850,00	764/33202	Rapport d'activités
8	Comité de jumelage	idem	340-0858458-46	M. D. Servais		Organisation du jumelage		7626/33202	Rapport d'activités
9	La Pouppinière	idem	340-0858952-55	Mme D. Darthine	Convention	Subside de fonctionnement	24750,00	8492/33202	Rapport d'activités
10	Club Sportif Le Refuge	idem	068-2020362-73	M. B. Bertrand		Soutien personnes handicapées	100,00	849/33202	Néant
11	La Bernache	idem	068-2156903-06	Mme. S. Magnery		Soutien personnes handicapées	100,00	849/33202	Néant
12	Le Relais	idem	340-0465814-82	Mme Collin		Soutien personnes handicapées	100,00	849/332.02	Néant
13	La Tribu des Gnomes	idem	860-1144063-27	M. Eric Dubois		Organisation activités culturelles	200,00	7621/33202	Rapport d'activités
14	Service culturel	idem	340-0658997-93	M. D. Lerusse		Organisation des expositions	100,00	7621/33202	Rapport d'activités
15	FNAPG	idem	034-0590125-12	G. Belisse		Soutien anciens prisonniers de guerre	50,00	7623/33202	Rapport d'activités
16	Groupe des pensionnés de Geer - Boëlhe	idem	340-4245212-45	Sœur Marie-Hélène Kluckers		Organisation goûter des pensionnés	350,00	7624/33202	Rapport d'activités
17	Groupe des pensionnés de Ligny - Darion	idem	340-4105354-61	M. Roger Hellas		Organisation goûter des pensionnés	250,00	7624/33202	Rapport d'activités
18	Groupe des pensionnés de Hologne	idem	001-533520991	M. C. Linsmeau		Organisation goûter des pensionnés	200,00	7624/33202	Néant
19	Enseignement spécial	idem	340-0465491-25	ASBL St-Joseph (Mme Pirotte)		Soutien enseignement spécial	350,00	751/33202	Rapport d'activités
20	Handicapés	idem	145-6198574-96	Centre Théwis (F.Dabompré)		Soutien personnes handicapées	350,00	751/33202	Rapport d'activités
21	FNC - section de Geer	idem	034-0590125-12	G. Belisse		Soutien anciens combattants	300,00	871/33202	Rapport d'activités
22	Opération vacances actives	idem	340-1557082-76	D. Lerusse		Organisation stages	700,00	7641/33202	Factures
23	TC Avantage Geer	idem	340-0858496-54	Y.-M. Dabompré		Réfection terrain de tennis	10300,00	20130028	Factures

Objet 07. Fabrique d'Eglise de GEER (33.03) – Modification n°1 Budget 2013.

Vu la modification n°1 du budget 2013 de la fabrique d'Eglise de GEER

EMET, à l'unanimité

Un avis favorable sur la modification n°1 du budget 2013 de la fabrique d'Eglise de Geer se clôturant comme suit :

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
D'après le budget initial	7 326,97€	7 305,97€	21,00€
Augmentation ou diminution des crédits	+23 235,45€	+23 235,45€	
Nouveau résultat	30 562,42€	30 541,42€	21,00€

Objet 08. Fabrique d'Eglise de Hollogne-sur-Geer (33.04) – Modification n°1 Budget 2013.

Vu la modification n°1 du budget 2013 de la fabrique d'Eglise de Hollogne-sur-Geer

EMET, à l'unanimité

Un avis favorable sur la modification n°1 du budget 2013 de la fabrique d'Eglise de Hollogne-sur-Geer se clôturant comme suit :

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
D'après le budget initial	9 127,00€	9 127,00€	
Augmentation ou diminution des crédits	6 000,00 €	6 000,00€	
Nouveau résultat	15 127,00€	15 127,00€	

Objet 09. Fabrique d'Eglise de DARION (33.02) – Budget 2014.

Vu le budget de la fabrique d'Eglise de DARION pour l'exercice 2014;

EMET, à l'unanimité

Un avis favorable sur le budget de la fabrique d'Eglise de Darion pour l'exercice 2014 se clôturant comme suit :

Recettes : 21 424,41€
Dépenses : 21 183,00€
Excédent : 241,41€

Objet 10. Fabrique d'Eglise de BOELHE (33.01) – Budget 2014.

Vu le budget de la fabrique d'Eglise de BOELHE pour l'exercice 2014;

EMET, à l'unanimité

Un avis favorable sur le budget de la fabrique d'Eglise de Boëlhe pour l'exercice 2014 se clôturant comme suit :

Recettes : 5793,13€
Dépenses : 5793,13€
Excédent : 0,00€

Objet 11. AIDE - Assemblée Générale Ordinaire

Vu les dispositions de l'article L1523-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,

Attendu que l'Assemblée générale de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la province de Liège S.C.R.L. est convoquée pour le 16 décembre prochain;

Vu les points à l'ordre du jour de cette assemblée :

Assemblée Générale stratégique

1 / Approbation du PV de l'AG ordinaire du 17 juin 2013

2 / Plan stratégique

- a) Investissement
- b) Exploitation
- c) Services aux communes
- d) Services aux particuliers

Assemblée Générale Extraordinaire

1/ Modifications statutaires;

Après en avoir délibéré

Approuve, à l'unanimité

Article 1^{er}. Les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration du 16 décembre 2013 tels que repris ci-avant.

Article 2. Extrait de la présente délibération est transmise à l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration pour disposition.

Objet 11. INTRADEL - Assemblée Générale Ordinaire

Vu les dispositions de l'article L1523-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,

Attendu que l'Assemblée générale de la société coopérative intercommunale à responsabilité limitée INTRADEL est convoquée pour le 19 décembre prochain;

Vu les points à l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs ;
2. Plan stratégique 2014-2016 – adoption ;
3. Participations - Constitution d'une société mixte en vue de l'exploitation de l'unité de biométhanisation – Approbation de l'assemblée

4. Démissions /Nominations statutaires
Après en avoir délibéré

Approuve, à l'unanimité

Article 1^{er}. Les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la société coopérative intercommunale à responsabilité limitée INTRADEL du 19 décembre prochain tels que repris ci-avant.

Article 2. Extrait de la présente délibération est transmise à INTRADEL pour disposition.

Objet 12. IMIO - Assemblée Générale Ordinaire

Vu les dispositions de l'article L1523-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,

Attendu que l'Assemblée générale de l'intercommunale IMIO est convoquée pour le 17 décembre prochain;

Vu les points à l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Présentation du Plan stratégique 2014-2016 ;
2. Présentation du budget 2014 ;
3. Conditions de rémunération des administrateurs ;
4. Désignation de nouveaux administrateurs afin d'atteindre les 30 administrateurs requis

Après en avoir délibéré

Approuve, à l'unanimité

Article 1^{er}. Les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'intercommunale IMIO du 17 décembre prochain tels que repris ci-avant.

Article 2. Extrait de la présente délibération est transmis à IMIO pour disposition.

Objet 13. SPI + - Assemblée Générale ordinaire

Vu les dispositions de l'article L1523-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,

Attendu que l'Assemblée générale de la société coopérative intercommunale à responsabilité limitée SPI est convoquée pour le 17 décembre prochain;

Vu les points à l'ordre du jour de cette assemblée :

Assemblée Générale Ordinaire

1. Plan stratégique 2011-2013 - Etat d'avancement au 30 juin 2013 et clôture (Annexe 1)
2. Plan stratégique 2014-2016 (Annexe 2)

3. Démissions et nominations d'Administrateurs (Annexe 3)

Après en avoir délibéré

Approuve, à l'unanimité

Article 1^{er}. Les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la société coopérative intercommunale à responsabilité limitée SPI+ du 17 décembre prochain tels que repris ci-avant.

Article 2. Extrait de la présente délibération est transmis à la SPI+ pour disposition.

QUESTIONS D'ACTUALITE 12/12/2013

J. Pirson, Conseillère, demande, si lors de l'enquête publique pour l'épandage d'azote en agriculture, il y a eu une parution dans un journal local.

L. Collin, directrice générale, répond que toutes les infos concernant cette enquête ont été publiées dans le journal 'Proximag » du mois d'octobre 2013.

Y Fallais, Conseiller demande si les bancs et les poubelles seront placés sur les voiries communales.

D. Servais, Echevin, répond que la priorité actuellement est l'entretien et l'égouttage des voiries puis viendra ensuite l'équipement de ces dernières.

J. Pirson demande ce qui est prévu dans le règlement général de police quand les chemins communaux sont sales.

précision.

M. Dombret, dit que l'objectif du nouveau chef de zone est d'harmoniser le règlement général de police aux 9 communes de la zone. C'est aussi un des objectifs pour les zones de secours : la réglementation pour les pompiers et la prévention incendie serait la même pour les communes de la zone de Hannut et de Waremmé.

D. Servais, précise que dans le cadre de la mobilité, une charte va être signée et toucher les différents acteurs de la voirie. Même s'ils viennent de l'extérieur ces usagers travaillent pour des gens de Geer et donc il sera possible d'atteindre un grand nombre d'usagers de la route.

J. Pirson, Conseillère, interpellée par une riveraine, interroge le Collège sur l'application de l'article 58 du règlement de police concernant le dépôt de fumier.

M. Dombret répond qu'il s'est rendu sur place pour voir ce qu'il en était et qu'il a constaté que la personne avait aussi son propre tas de fumier. Un constat a été réalisé à la police de Geer.

Y. Fallais, Conseiller, questionne à nouveau le Collège sur les chèques « sport ».

D. Lerusse, Echevin répond que rien n'a encore été fait mais précise à nouveau que ce projet n'est pas abandonné.

J. Pirson, Conseillère, souligne un problème de facturation des GSM pour un ouvrier.

La Directrice Générale en prend bonne note et contactera le service pour résoudre le problème.

Y. Fallais interroge le Collège sur le bus scolaire.

D. Lerusse, Echevin, répond qu'actuellement deux offres ont été reçues à l'administration et que l'attribution du marché a été faite à la société IVECO.

M. Dombret, Bourgmestre invite alors tous les conseillers au repas annuel le 24/01/2014 au restaurant « La Goutte ».

M. Dombret Bourgmestre informe également le conseil sur les flashes dans la commune :

- chaussée Romaine sur 11692 véhicules contrôlés 39 étaient en excès de vitesse durant la période du 18 au 22/11/2013
- rue du Centre, le 26/11/2013, sur 42 véhicules contrôlés 3 étaient en excès de vitesse ;
- rue de Hollogne, le 26/11/2013, sur 50 véhicules contrôlés 3 étaient en excès de vitesse ;

La Directrice générale,

L. Collin

Par le Conseil Communal,

Le Bourgmestre,

M. Dombret.